



Genève, le 3 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Point de situation sur l'accueil des élèves en provenance d'Ukraine

384 élèves en provenance d'Ukraine sont aujourd'hui intégrés dans les écoles publiques genevoises – répartis tout au long du cursus de la 1^{re} primaire à la fin du secondaire II et sur tout le territoire du canton.

Fidèle à sa longue tradition d'accueil d'élèves primo-arrivants allophones, le DIP s'appuie sur des dispositifs éprouvés depuis de nombreuses années: immersion totale pour les élèves de 4 à 6 ans, classes dédiées à mi-temps pour les élèves de 7 à 12 ans et classes dédiées à plein temps pour le cycle d'orientation et le secondaire II.

En raison du nombre important d'arrivées, 22 classes d'accueil supplémentaires ont été ouvertes pour l'ensemble des élèves migrants de toutes nationalités confondues: 10 à l'école primaire, 5 au cycle d'orientation et 7 au secondaire II. Des recrutements spécifiques ont commencé: enseignants retraités, remplaçants expérimentés, enseignantes ukrainiennes. De nombreuses mesures ciblées ont été prises: ligne téléphonique et adresses courriel dédiées, traduction de documents utiles en ukrainien, procédure d'inscription allégée, élaboration de dossiers pédagogiques thématiques pour aider le corps enseignant et les élèves à accueillir les nouvelles et nouveaux venus.

Pour accompagner l'ouverture par l'Hospice général du centre d'hébergement provisoire de Palexpo et scolariser les enfants dans les meilleures conditions possibles, le DIP met sur pied un dispositif d'accueil spécifique et transitoire: deux classes supplémentaires à l'école de Tivoli et deux classes supplémentaires au CO Budé, organisation de transports scolaires, inscriptions sur site, approche basée sur le français, la santé psychologique et l'intégration dans la vie scolaire et sociale.

Dans toutes ses actions, le DIP reste fidèle à quelques grands principes: accueil intégré plutôt que séparatif, scolarisation à proximité du lieu de vie, égalité de traitement, maintien de conditions-cadres d'enseignement conformes aux exigences genevoises.

Un certain nombre d'adaptations sont pourtant nécessaires. Les élèves ukrainiens ont ainsi la possibilité jusqu'en juin, sur demande formelle de leurs parents, de suivre les classes d'accueil à temps partiel pour se consacrer par ailleurs à l'école en ligne ukrainienne.

La situation est en effet instable et peu favorable aux prévisions définitives et immuables. Les sources d'incertitude sont actuellement nombreuses, de l'évolution de la situation militaire à la typologie de l'accueil en Suisse, en passant par les décisions fédérales (p. ex. attribution de réfugiés déjà installés à Genève dans un autre canton). La crise ukrainienne représente un

véritable défi pour le DIP, qui reste néanmoins ferme dans sa volonté de bien intégrer les élèves ukrainiens, avec souplesse et pragmatisme mais sans péjorer la qualité de l'école genevoise. Les moyens nécessaires pour ces prises en charge seront donc demandés ultérieurement sous forme de crédits supplémentaires.

- Support de présentation

Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 68.